

COMMUNE DE FROENINGEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FROENINGEN SEANCE DU 10 Mai 2016

Sous la présidence de Christiane SCHULTZ, 1^{ère} Adjointe

Présents : Dolorès ALLENBACH, Marie DORI Jean-Marc EBMEYER, Michel HARTMANN, Fanny HEIM Georges HEIM, Guylaine ILLAN, Déborah MARTINS, Franck ROMANN, Yves SCHUELLER, Sonia WERTH

Absent excusé et non représenté : néant

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : néant

Le secrétariat de séance est assuré par Dolores ALLENBACH assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2016
- 2.- Urbanisme et travaux
- 3.- Procédure administrative suite à la démission du maire
- 4- Nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du Conseil de la Communauté des Communes compte tenu du renouvellement du conseil municipal de FROENINGEN
- 5.- Démission de la première adjointe
- 6.- Divers

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 20162016

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 mars 2015 n'appelle pas de remarques. Il est approuvé à l'unanimité.



POINT 2 – URBANISME ET TRAVAUX

➤ **PERMIS DE DEMOLIR**

- M. Hervé BILLON : Mur séparatif et en limite de voie communale, 6, rue Principale
- M. Hervé BILLON : Maison d'habitation, 6, rue Principale

➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M et Mme BACHER : maison d'habitation, parcelle 21, rue des Perdrix
- Hervé BILLON : création de garages, 6, rue Principale

➤ **DECLARATION DE TRAVAUX**

- M. Hervé BILLON : mise en place d'une clôture, 6, rue Principale.
- M et Mme BAYLE : création d'une piscine, 6, rue de la colline

➤ **RENOVATION DE L'EGLISE**

Les travaux de l'église avance bien.

Charpente et isolation : Sous la toiture le double lattage et le contre vent ont été mis en place. Il y a peu de dégâts au niveau des tuiles ce qui est une bonne nouvelle, cela permettra peut-être de diminuer le budget prévu initialement pour cette dépense.

Echafaudage : La partie nef devrait bientôt être terminée et donc le reste de l'échafaudage sera monté.

Pierres : Au-dessus de la porte le tailleur de pierre a du enlever un rajout de ciment fixé sur les pierres et qui en épousait la forme. Quelques pierres abîmées ont été remplacées.

Divers : L'ancienne horloge qui était encore sous le toit a été démontée par Franck ROMANN et Michel HARTMANN et descendue grâce à la grue. Pour l'instant elle est entreposée chez Georges HEIM. Gérard VONAU avait déjà émis l'idée de faire comme à DIDENHEIM, là rénover et la mettre à la mairie, il faudra réfléchir à son avenir.

Christiane SCHULTZ demande à ce que le Conseil de Fabrique soit informé même si l'horloge est propriété de la commune. Informer est important, elle donne l'exemple du démontage de la clôture du monument aux morts qui a été fait sans qu'elle ait été mise au courant. Franck ROMANN demande s'il y a eu des dégâts pour le signaler à l'entreprise mais rien n'a été remarqué.

D'autre part il signale avoir constaté un manque de propreté dans les locaux des pompiers, laissés à disposition des entreprises pour le déjeuner. Il fera le nécessaire pour que les personnes concernées remettent en état.



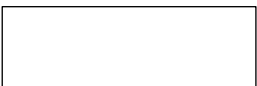
Christiane SCHULTZ rappelle de demander à l'abbé SCHLOTTER son avis sur le choix de la couleur de la peinture.

- **RUE DU MOERSBACH ET COLLINE** : on constate déjà la repousse de l'herbe sur le trottoir refait par l'entreprise ALVAREM en mars. Les 5 centimètres d'enrobé prévu n'y sont pas. Franck ROMANN a rendez-vous avec l'entreprise pour résoudre le problème. Tant que la situation n'est pas réglée les autres travaux, prévus avec cette entreprise, sont en attentes.
- **RD 18 V** : Franck ROMANN informe d'un devis de l'entreprise ALVAREM de 30000 euros avec de l'enrobé recyclé pour 320 m², ce qui comprend la réfection du trottoir de la rue principale à partir du numéro 26 jusqu'au terrain de foot, plus un parking (stationnement en épis), il y aura une autre proposition de l'entreprise MTP de HEIDWILLER avec de l'enrobé normal.
Christiane SCHULTZ demande de s'assurer que le stationnement en épis ne posera pas de problème sur la RD 18 V.
- **ECOLE** : Il est confirmé que les travaux de mise en accessibilité ne démarreront pas avant les vacances d'été. Les entreprises n'ont pas encore été choisies.

POINT 3 – PROCEDURE ADMINISTRATIVE SUITE A LA DEMISSION DU MAIRE

- Le Maire, Gérard VONAU a donné sa démission le 6 avril 2016. Elle a été acceptée par le Préfet le 28 avril 2016, et effective le 2 mai 2016, jour de réception du courrier du préfet.
- La sous-préfecture a pris contact pour définir les dates des élections complémentaires. Elles sont fixées aux 19 et 26 juin 2016. Il sera nécessaire de compléter le conseil municipal par quatre membres.
- Christiane SCHULTZ rajoute qu'aussi longtemps que sa démission n'est pas acceptée elle ira aux réunions de la CCSI. Les conseillers ne peuvent y assister qu'en tant qu'observateurs, ils n'ont pas de légitimités.
- L'intérim jusqu'aux élections sera assuré dans, un premier temps par Christiane SCHULTZ, jusqu'à acceptation de sa démission, puis par Franck ROMANN

POINT 4 – NOUVELLE DETERMINATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES COMPTE TENUE DU



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE FROENINGEN

Ce point n'a plus lieu d'être évoqué car il n'impacte en rien le déroulement des prochaines élections comme initialement annoncé par la Sous-Préfecture.

POINT 5 – DEMISSION DE LA PREMIERE ADJOINTE

Christiane SCHULTZ prend la parole pour informer officiellement le conseil municipal de sa démission.

« En date du 2 mai 2016, j'ai adressé au préfet du Haut-Rhin ma démission comme première adjointe au maire et membre du conseil municipal de la commune de Froeningen, ce qui met de facto un terme à mon mandat de déléguée communautaire auprès de la communauté de communes du secteur d'Illfurth.

La démission brutale du maire Gérard Vonau, annoncée au conseil municipal le 6 avril, a été provoquée par une série de dysfonctionnements au sein de l'assemblée communale. Je regrette qu'il ne l'ait reconnu publiquement et préféré mettre en avant « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase », manquant ainsi une bonne occasion de crever l'abcès. Car, bien entouré, il n'aurait jamais trébuché sur des difficultés qui sont le lot quotidien de chaque maire.

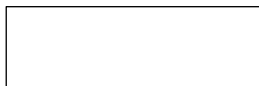
Lorsque l'on est élu sans opposition, et que l'on démissionne pour des raisons liées au seul exercice de la charge, deux ans seulement après avoir sollicité le renouvellement de son mandat, on signe implicitement la faillite d'une méthode de fonctionnement. C'est donc, au-delà de l'échec personnel du maire, un échec collectif de l'équipe qu'il a composée. Cela nécessite que chaque élu se remette personnellement en question et s'interroge sur son engagement et la priorité accordée à son mandat électif.

En ma qualité de première adjointe, chargée d'assurer l'intérim, il m'a paru indispensable d'engager cette réflexion pour éviter que le prochain maire ne se trouve rapidement confronté aux mêmes travers. J'ai réuni les élus le 11 avril pour un premier diagnostic : absentéisme aux réunions, manque d'implication et de disponibilité, impréparation de certains dossiers, etc.

C'est peu dire que mon analyse est loin d'être partagée.

Alors que la réfection de l'église, la réalisation d'un lotissement et les travaux d'accessibilité sont en cours, que la construction d'une salle et d'un atelier communal ainsi que la restructuration de la mairie sont à l'étude, alors que se joue l'avenir de l'école et du corps des sapeurs-pompiers, alors que la CCSI planche sur le PLUi, le SCOT et la refonte des communautés de communes, une majorité d'élus dénoncent un manque de projets...

Vu l'incohérence de ces griefs et le reproche qui m'a été fait d'avoir contribué à étouffer « le souffle de la génération à venir », vu ma mise en cause personnelle dans la gestion



du dossier de l'école et l'attitude méprisante de certains élus à mon égard, il m'est devenu impossible de poursuivre mon engagement au sein de cette équipe et d'envisager un futur meilleur pour le conseil municipal en place.

J'ai tiré de ce constat la conclusion qui s'impose et annoncé ma démission lors de la réunion de travail du 3 mai.

Dans la foulée, j'ai également repris ma proposition initiale et demandé une démission en bloc de l'ensemble du conseil, pour permettre aux Frøningois de désigner une équipe nouvelle qui repartirait sur des bases assainies, mais cette proposition a été rejetée à l'unanimité.

Ma démission sera officielle dès que le préfet m'aura communiqué son acceptation.

FROENINGEN, 10 mai 2016

Christiane SCHULTZ »

Suite à cette annonce Dolores ALLENBACH tient à préciser que dans un premier temps Christiane SCHULTZ avait évoqué, elle-même, l'hypothèse d'une démission globale du conseil municipal. Cette idée ne semblait pas incohérente pour Dolorès ALLENBACH. Toutefois, après réflexion, lors d'une réunion de travail Christiane SCHULTZ précise que la démission en bloc aura des conséquences sur l'avancée des travaux et la gestion communale durant la période transitoire. Au vu de ces arguments et de cette réflexion, Dolorès ALLENBACH remet en cause la démission en bloc.

Christiane SCHULTZ ne souhaite pas poursuivre la discussion.

POINT 6 – DIVERS

- Sonia WERTH informe du report de la journée citoyenne.
- Sonia WERTH signale un problème survenu. La croix du RECHEN dite également Croix Emma a été renversée, aucun responsable ne s'est signalé. La commune a déposé plainte et l'assurance de la commune prendra les réparations en charge mais il y aura la franchise à payer. Christiane SCHULTZ regrette ce comportement lamentable.
- M. Salem IDIRI chef du corps des sapeurs-pompiers est venu informer la mairie que VEOLIA met gratuitement à disposition des communes un appareil permettant de mesurer la pression et le débit des poteaux d'incendie. Une demande a été faite en ce sens à VEOLIA, par mail, ce jour.



- M. DAUVERGNE représentant de l'ONF informe qu'un particulier souhaite vendre une parcelle de forêt qui se trouve en limite de la forêt communale, il conseille de l'acquérir. Le conseil municipal souhaite connaître le prix et le contenu de cette parcelle.

- Sonia WERTH signale que dimanche 08 mai vers 13h30, un exploitant agricole a effectué des travaux dans un champ engendrant une poussière conséquente alors qu'une famille froeningoise déjeunait sur sa terrasse. Gênée par la poussière elle a sollicité les brigades vertes. Ces derniers ne peuvent intervenir. Aucun texte législatif ne le permet. C'est une situation qui s'est déjà produite et qui est parfois compliquée. Franck ROMANN rappelle que les exploitants sont dépendants de la météo. Christiane SCHULTZ rajoute que c'est aussi un risque quand on construit à côté d'une exploitation agricole.

- Sonia WERTH a eu connaissance d'une formation de l'Education Nationale à destination des enseignants pour leur expliquer l'avenir des écoles qui tendraient à fonctionner en pôle scolaire avec regroupement de 6 à 7 communes.

- Christiane SCHULTZ propose de remplacer la journée HAUT-RHIN propre par une journée de sensibilisation au tri. Elle a sollicité l'aide de Michaël OLEXA ambassadeur du tri à la CCSI.

- Franck ROMANN a été sollicité par les brigades vertes, chaque commune va être consultée pour donner ou non son accord sur le port d'arme des gardes champêtres. Ils souhaitent avoir le droit du port d'arme pour achever les animaux blessés ou dans le cadre Vigipirate. Ils bénéficieront d'une formation. Georges HEIM rappelle que les brigades vertes sont Haut-rhinoise. Le coût versé par chaque commune passerait de 93 cts à 1€ Ce ne sera pas une décision collective de toutes les municipalités, mais particulière à chaque commune.
Franck ROMANN demande l'avis du conseil municipal, 8 pour, 3 abstentions, 1 contre.

- Fanny HEIM remercie la commune et le conseil municipal pour l'aide apporté pendant la fête des rues.

- Christiane SCHULTZ rajoute qu'en tant qu'élu elle est heureuse de l'implication de chacun et quand tout se passe bien. Elle remercie les organisateurs et les bénévoles.

- Christiane SCHULTZ remercie officiellement le personnel communal et souhaite bon vent à tout le monde.

- Dolores ALLENBACH remercie Christiane SCHULTZ pour tout ce qu'elle a fait pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h05

Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 6 AVRIL 2016

1

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Christiane SCHULTZ	Adjointe		
Franck ROMANN	Adjoint		
Sonia WERTH	Adjointe		
Dolorès ALLENBACH	Conseillère		
Marie DORI	Conseillère		
Jean-Marc EBMEYER	Conseiller		
Michel HARTMANN	Conseiller		
Fanny HEIM	Conseillère		
Georges HEIM	Conseiller		
Guytaine ILLAN	Conseillère		
Deborah MARTINS	Conseillère		
Yves SCHUELLER	Conseiller		